



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 077/2022  
SÉANCE N° 6 DU 3 OCTOBRE 2022

### **MODIFICATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'EXPLOITATION DES DEUX RÉGIES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT**

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 27 septembre 2022, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, président.

#### **Étaient présents**

Christian Lefort, Anthony Roullier, Damien Richard (à partir de 18 h 21), Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Caroline Garnier, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François, Georges Hoyaux, Catherine Roy (jusqu'à 20 h 05), Paul Le Gal-Huamé, Marie-Laure Le Mée Clavreul (à partir de 18 h 10), Kamel Oghi, Christine Droguet (à partir de 18 h 46), Sébastien Buron (à partir de 18 h 10), Noémie Coquereau, Didier Pillon (à partir de 18 h 10), Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, François Berrou, Nicole Bouillon (à partir de 18 h 27), Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier (jusqu'à de 19 h 12), Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Christine Dubois, Julien Brocail, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 13), Éric Morand, David Cardoso, Fabien Robin (à partir de 18 h 13), Yannick Borde, Corinne Segretain (à partir de 18 h 24), Louis Michel (à partir de 18 h 24), Marcel Blanchet, Dominique Gallacier, Michel Paillard et Michel Rocherullé (à partir de 18 h 22).

#### **Étaient absents ou excusés**

Sébastien Destais, Annette Chesnel, Nicolas Deulofeu.

#### **Étaient représentés**

Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot, Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul, Jean-Marc Coignard a donné pouvoir à Christian Lefort, Bruno Bertier a donné pouvoir à Camille Petron, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Geoffrey Begon a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Catherine Roy a donné pouvoir à Georges Hoyaux (à partir de 20 h 05), James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent D'Agostino, Chantal Grandière a donné pouvoir à Samia Soultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Didier Pillon, Guy Toquet a donné pouvoir à Sylvie Vielle, Pierre Besançon a donné pouvoir à Yannick Borde, Christelle Alexandre a donné pouvoir à Corinne Segretain, Olivier Barré a donné pouvoir à Patrick Péniguel.

Nadège Davoust et Bernard Bourgeois ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 7 octobre 2022.

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 OCTOBRE 2022**

**MODIFICATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'EXPLOITATION DES DEUX RÉGIES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT**

Rapporteur : Florian Bercault

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1412-1, R1412-1, L2221-1 à L2221-14, R2221-1 à R2221-17, et R2221-63 à R2221-94,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 33,

Vu la délibération du conseil communautaire du 21 novembre 2016 portant sur la création et l'approbation des deux régies, d'eau potable et d'assainissement, à autonomie financière,

Vu la délibération du conseil communautaire du 31 août 2020 portant sur la modification des statuts des deux régies, d'eau potable et d'assainissement, à autonomie financière,

Vu l'arrêté préfectoral du 21 mai 2019 portant modification des statuts de Laval Agglomération,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier les représentants de la commune de Montigné-le-Brillant au sein du conseil d'exploitation des régies d'eau potable et d'assainissement,

Que le conseil communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1er**

Laval Agglomération désigne les membres suivants pour intégrer le conseil d'exploitation des régies d'eau potable et d'assainissement :

<b>Commune</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT	Pascal Poirier	Joël Planchenault

**Article 2**

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20221003-S6-CC-077-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2022

Mise en ligne : le 12-10-22

Florian Bercault